



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tarbes, le 28 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclenchement du protocole « ours à problème »

Depuis le 19 avril courant, trois prédatons ont eu lieu sur des troupeaux en vallée du Louron présentant les caractéristiques de prédatons ursines.

Les services et opérateurs de l'État ont réalisés les constats et une expertise a été menée sur le comportement du ou des ours impliqués par les services de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Les éléments relevés sur le secteur et la période caractérisent un comportement anormal de prédation, assigné à un unique individu, et justifient le déclenchement du protocole « ours à problème ».

En conséquence, le préfet des Hautes-Pyrénées a décidé ce jour l'autorisation de mesures de conditionnement aversif par les agents de l'OFB.

Le conditionnement aversif a pour objectif de remédier au comportement problématique d'un animal en particulier. Il consiste à tirer des balles en plastique à courte distance pour toucher l'arrière-train de l'animal et à faire éclater des cartouches à double détonation à proximité de l'animal, lors de sa fuite. Les opérations se dérouleront à partir de cette nuit sous la conduite de l'Office Français de la Biodiversité.